

## Rue Marie Louise

COMITE D'INTERETS de QUARTIER  
de SAINTE ANNE



Marseille le 12 février 2023

A

Métropole Aix-Marseille-

Provence

Mairie du 6/8

Objet : réfection chaussée de la Rue Marie Louise

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous concernant l'entretien de la chaussée rue Marie Louise. En effet depuis quelques années maintenant les riverains ont sollicité une intervention dans cette rue.

Lors de notre dernier conseil d'administration, les riverains de cette rue ont de nouveau sollicité l'intervention du CIQ pour appuyer leur demande. Les riverains ont constaté que la traverse Paul, voisine de leur rue, a été refaite et ne comprennent pas pourquoi leur rue ne l'a pas été.

Nous espérons vivement que les services compétents puissent enfin intervenir, et dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ

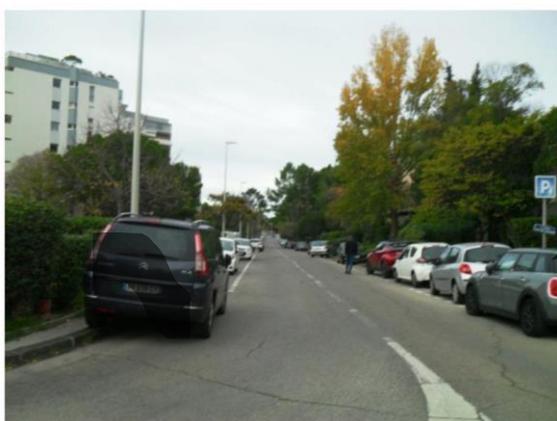


PJ : demande des riverains de la rue Marie Louise

Depuis une dizaine d'années la chaussée de la rue Marie Louise s'est dégradée sans que des travaux réguliers auraient permis de la conserver en bon état.

Même en roulant très doucement, les plaques d'égouts n'étant pas au niveau de la chaussée rendent la circulation, surtout pour les deux roues, dangereuse.

Plusieurs courriers envoyés par l'intermédiaire du CIQ Ste Anne sont restés à ce jour sans réponses. Le stationnement des voitures est autorisé des deux côtés, à cheval sur le trottoir. Faute de places suffisantes, de nombreuses voitures stationnent cependant, en coin de rue, dans les ronds points, entrée de résidences.



Les espaces verts (arbustes et pelouses) ne sont pas entretenus et cachent de ce fait la visibilité pour les passages piétons en sortie de résidence. A qui incombe cet entretien ? Mairie ? Métropole ? Association de résidents ?



Visibilité?

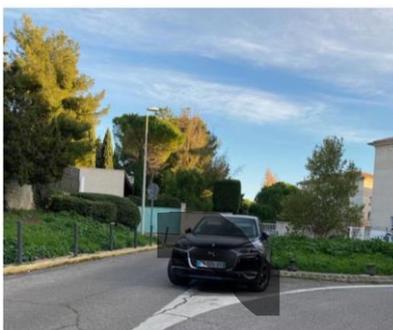


Où va le passage piéton ???

Sur la longueur de la rue on dénombre 16 plaques d'égouts dont aucune n'est alignée sur la chaussée. Divers travaux, suivis de réfections mal faites, rendent la conduite des automobilistes sous la forme de gymkhana dangereux.



Au rond point (celui du fond de la rue Marie Louise), les voitures s'y garent limitant la circulation et la visibilité.



Nous souhaitons donc

une réfection de la chaussée de cette rue avec un soin apporté aux plaques d'égouts (alignement en surface avec la rue).

Des arceaux empêchant les voitures de se garer aux entrées et aux sorties des résidences

Que les arbustes situés entre le trottoir et la chaussée soient taillés permettant une meilleure visibilité.

Que la vitesse de « 30 » soit imposée.

Installer des potelets pour empêcher les voitures de se garer autour du rond point.

Nous espérons que ce petit compte rendu montrera l'urgence de s'occuper de la réfection de cette rue desservant plusieurs belles copropriétés.

Monique BRUSONE-Jean AILHAUD

Le 1er octobre 2021

A ce jour, 11 octobre 2022, rien n'a été entrepris. Pas de réponse des autorités.